

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.078

L'An Deux Mille Cinq, le 29 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 23 SEPTEMBRE 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 23 SEPTEMBRE 2005

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes LABEYRIE, MOINET, PELTIER, M. RAYMOND, Mme TERRIEN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BOISNARD représenté par Mme LECOMTE  
M. CAU représenté par Mme GRAMMATICO  
M. POTENNEC représenté par M. LE GUEUT  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER  
Mlle TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

**ABSENTS-EXCUSES** : Mmes ISENDICK, JOLY, M. MERLE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 30

Madame DURAND a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : GROUPES SCOLAIRES 1ER DEGRE - PROGRAMME DE TRAVAUX 2006  
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL

**VOTE** : UNANIMITE

Par lettre en date du 20 juin 2005, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé le détail des opérations susceptibles d'être subventionnées et réalisées au cours de l'année 2006 dans les locaux scolaires du premier degré de la Ville de ROYAN.

A cet effet, les Services Techniques ont établi un programme 2006 de travaux qui a été présenté en commission scolaire le 8 septembre 2005. Cette Commission a retenu un ensemble de propositions pour un montant total estimé à 615.000 Euros TTC, qui se décompose comme suit :

**I - TRAVAUX DE CLOS ET COUVERT :**

. Ecole la Clairière :  
- menuiseries 3<sup>o</sup> tranche

25.000 E subventionnables

. Ecole Louis BOUCHET Elémentaire :  
- menuiseries réfectoire  
30.000 E subventionnables

. Ecole l'Yeuse Maternelle :  
- menuiseries dernière tranche

40.000 E subventionnables

. Ecole Maine Geoffroy :  
- menuiseries salle de jeux et  
classes structure bois

30.000 E subventionnables

**SOUS TOTAL Travaux clos et couvert** -----  
**125.000 Euros T.T.C.**

**II - TRAVAUX HYGIENE ET FLUIDES :**

. Ecole La Clairière Maternelle :  
- rénovation complète des sanitaires 30.000 E subventionnables

. Ecole L'YEUSE :  
- rénovation complète des sanitaires 80.000 E subventionnables

. Ecole Maine Geoffroy maternelle :  
- rénovation complète des sanitaires 40.000 E subventionnables

**SOUS TOTAL Travaux d'hygiène et fluides** -----  
**150.000 Euros T.T.C.**

**III - AMENAGEMENT REFECTOIRES ET CUISINES SATELLITES :**

(dernière tranche)

. Ecole Louis BOUCHET élémentaire :  
- reprise complète de l'office 170.000 E  
subventionnables

. Ecole L'YEUSE Elémentaire :  
- reprise complète de l'office  
170.000 E subventionnables

**SOUS TOTAL Réfectoires & cuisines satellites** -----  
**340.000 Euros T.T.C.**

*TOTAL TTC ..... 615.000 EUROS  
subventionnables*

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur le programme de travaux 2006 énuméré ci-dessus et de solliciter le Conseil Général pour l'obtention des aides au taux le plus élevé sur la part des travaux subventionnables.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 20 juin 2005
- VU le programme 2006 retenu par la Commission des Affaires Scolaires réunie le 8 septembre 2005
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver le programme de travaux 2006 à réaliser dans les locaux scolaires du premier degré au cours de l'exercice 2006 pour un montant de 615.000 Euros TTC,
- de solliciter du Conseil Général les subventions correspondantes au taux le plus élevé,
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 octobre 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services,**

**A. LARRAIN**